



Les Nouvelles

Volume 15 — numéro 32 – 8 mai 2014

Manifestation contre le « Lean »

Depuis des années, on parle de l'effet pervers de la Nouvelle gestion publique dans les services sociaux. Le CVPAC, un regroupement qui fait la promotion de la philosophie « d'optimisation » dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec, tiendra son colloque annuel du 21 au 23 mai. Ce colloque se tiendra à Boucherville, sous le thème « Pour que l'amélioration continue... bien au-delà des projets! »

Le RIOCM, Ex aequo et le RÉCIFS vous invitent à manifester contre les méthodes inhumaines de la Nouvelle gestion publique, le **22 mai de 11 h 30 à 12 h 30**.

Deux autobus partiront de Montréal : Métro Crémazie info au 514-755-8223. Métro Papineau 514-598-2021. Vous devez confirmer votre présence par téléphone. Pour plus d'information, consultez la page [facebook.com/nouvelle.gestion.publique](https://www.facebook.com/nouvelle.gestion.publique), ou écrire à : resistancengp@gmail.com.

Prévention du suicide

Le Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE) présente le 11^e institut d'été sur les « pratiques émergentes en prévention du suicide ». L'événement est susceptible d'intéresser les intervenants des milieux de pratique. L'objectif est de faire découvrir les pratiques thérapeutiques et cliniques émergentes en prévention du suicide. L'événement aura lieu du **4 au 6 juin 2014**. Vous trouverez le programme des activités, en *pièce jointe*.

Maltraitance et secret professionnel

Recevoir les confidences d'une personne aînée qui refuse de dénoncer, soulève de nombreuses questions éthiques et de responsabilités. Dans un article intitulé *L'exploitation des aînés, dans l'ombre du secret professionnel*, paru dans l'édition d'avril 2014, du bulletin de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, Sonia Labranche présente son entrevue avec Me Daphné-Maude Thivierge sur le sujet.

Me Thivierge rappelle que le Québec n'a pas adopté de loi particulière sur la protection des aînés imposant la dénonciation des cas de maltraitance, comme il en existe pour les enfants. D'un point de vue juridique, tous les professionnels sont tenus au secret professionnel. Il existe toutefois des exceptions à cette obligation. L'une d'elle est l'obtention du consentement de la victime. Une loi peut aussi lever le secret professionnel, pour assurer la protection de la santé publique, de la jeunesse ou des tiers en danger. Pour ce qui est des travailleurs non assujettis au secret professionnel sous le *Code des professions*, un devoir de discrétion lié aux fonctions qu'ils exercent s'applique tout de même. Le droit à la vie privée empêche la divulgation d'informations obtenues dans le cadre de leurs fonctions.

Me Thivierge conclut que l'adaptation de la législation à elle seule n'est pas la solution pour contrer la maltraitance. Elle souligne l'importance de la prévention par une plus grande sensibilisation du grand public pour encourager les dénonciations volontaires.

Pour ceux qui aimeraient en apprendre davantage sur cet épineux sujet, voici le titre d'un essai rédigé par Me Daphné-Maude Thivierge : *L'aîné maltraité et la maltraitance à domicile : une problématique complexe*, mai 2012, Université de Sherbrooke.

55 ans au volant

Ce programme de formation offert par l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP), s'adresse aux personnes de 55 ans et plus qui désirent renouveler leurs compétences de conducteurs automobiles. D'une durée de six heures, la formation permet d'améliorer sa confiance au volant, de revoir la signalisation routière et d'évaluer ses habitudes de conduite.

Il n'est pas nécessaire d'être un membre de l'AQRP pour suivre le programme. Le coût général d'inscription est de 60 \$. Les membres bénéficient d'un tarif préférentiel de 20 \$. La formation sera offerte dans la région de Montréal le **13 mai**. Pour s'inscrire ou pour obtenir plus d'information, composez le 1-800-653-2747, poste 55, ou consultez le www.agrp.qc.ca/55.

Où aller vivre?

L'Observatoire Vieillesse et Société présente une conférence intitulée *L'habitation, où aller vivre? Les choix*. Le conférencier Claude Paré, expert-conseil dans l'évaluation et la sélection de milieux de vie, répondra aux questions des aînés. Les différents types de résidence, leur coût, leur confort, les dimensions, l'environnement, la qualité et même la maltraitance. Veuillez prendre note que cette conférence, qui aura lieu le **15 mai 2014 à 16 h**, est commanditée par le Groupe Maurice. Pour plus d'information, consultez les détails en *pièce jointe*.

Nouvelles des membres

L'Association des loisirs pour personnes à autonomie réduite (l'ALPAR), située dans l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrice, tiendra en mai sa 6^e édition de son cyclothon Johan Soucy. L'objectif cette année est de 9 000 \$. Cet argent sert à financer des activités destinées aux aînés de 55 ans et plus à mobilité réduite. L'événement se tiendra le **30 mai 2014**. Les intéressés doivent s'inscrire avant le 16 mai au 514-524-7328.

Version imprimable ci-jointe.

Offres d'emploi en pièce jointe.